



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

attaques contre les élus de la République

Question au Gouvernement n° 1539

Texte de la question

## ATTAQUES CONTRE LES ÉLUS DE LA RÉPUBLIQUE

**M. le président.** La parole est à Mme Patricia Gallerneau.

**Mme Patricia Gallerneau.** Monsieur le Premier ministre, comme vous le savez, la semaine dernière, un mur de parpaings a été érigé devant mon domicile familial. Acte plus ridicule que grave. Puis, un individu, pour l'heure sous contrôle judiciaire, m'a menacée de plastiquage, « comme en Corse », a-t-il écrit. Nous sommes nombreux, dans cette assemblée, à subir de tels abus.

Je sais que ces faits ne sont pas représentatifs de tous les gilets jaunes. Je suis une femme de dialogue et une élue de proximité depuis toujours, comme beaucoup de mes collègues du MODEM, mais le dialogue est condamné par ces agissements. « La violence commence où la parole s'arrête » a écrit Marek Halter. Le dialogue ne peut et ne pourra exister que dans l'ordre, la concertation, le calme et l'écoute. Et nous souhaitons tous ici mener ce dialogue !

Au-delà des insultes et des parpaings dérisoires, je veux dénoncer les agissements contre notre économie malmenée et les commerces dévastés. La part perdue de notre PIB aurait profité au pays tout entier. Le saccage du travail des hommes et des femmes mène à des dépôts de bilan, des licenciements et des pertes de revenu : plus que nous, leurs porte-parole légitimes, je veux mettre en lumière tous ces travailleurs gravement pénalisés.

Le Gouvernement a affirmé la semaine dernière que, face à l'ultraviolence, la réponse serait désormais l'ultrafermeté : je soutiens cette fermeté, nécessaire pour que nous puissions travailler ensemble à un avenir meilleur pour tous, au travers de ce grand débat inédit et ambitieux lancé par M. le Président de la République, Emmanuel Macron. En démocratie, il n'y a pas de contradiction entre légitimité et légalité.

Monsieur le Premier ministre, comment ferez-vous cesser définitivement ces débordements et conjuguerez-vous fermeté et dialogue avec les gilets jaunes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

**M. le président.** La parole est à M. le Premier ministre.

**M. Édouard Philippe, Premier ministre.** Avant de répondre à la question que vous venez de poser, permettez-moi, madame la députée, de souhaiter à l'ensemble de la représentation nationale des vœux de bonne santé personnelle, mais aussi politique, et de contribution fructueuse à notre vie démocratique. Ces souhaits sont toujours de circonstance en début d'année, mais quelque chose me dit qu'ils sont sans doute encore plus nécessaires cette année.

Votre question prend un sens particulier dans le moment que nous vivons. Avec les menaces dont vous avez fait l'objet, au travers notamment de la construction d'un mur de parpaings devant votre domicile – il faut toujours s'interroger sur les gens qui construisent des murs ! – et qu'une cinquantaine de parlementaires ont également eues à subir, qu'il s'agisse d'actes relativement insignifiants comme des inscriptions sur des affiches ou des devantures, de menaces physiques avec des balles ou des munitions de fusil reçues à domicile, de lettres anonymes, scandaleuses dans leur contenu comme dans leur principe, ou de mises en cause, parfois physiques et toujours menaçantes, se dessine quelque chose de grave pour notre démocratie. On pourrait ajouter à ce tableau les violences subies par certains membres des forces de l'ordre et par des journalistes, et, plus généralement, par tous ceux qui, aux yeux d'une petite minorité totalement décomplexée, incarnent je ne sais quel système. En réalité, ces personnes visées incarnent la représentation électorale et la liberté de la presse – avec ses excès et les critiques que l'on peut parfois lui adresser –, à savoir des éléments consubstantiels à notre système démocratique.

C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons pas prendre ces attaques à la légère. Nous avons donc transmis des consignes pour que les auteurs de ces actes soient systématiquement recherchés : certains ont été identifiés et seront traduits devant la justice. Il appartiendra aux magistrats de statuer sur leur sort et je ne veux pas donner le sentiment de m'immiscer dans les procédures, mais j'espère, à titre personnel, que les sanctions prononcées, le cas échéant, traduiront l'attention que nous devons tous porter au respect de nos institutions et de ceux qui ont la responsabilité de les incarner durant leur mandat électif. Vous m'offrez donc l'occasion d'adresser, à nouveau, un message de fermeté.

Permettez-moi de reprendre des termes que j'avais déjà utilisés à l'occasion d'une question posée en décembre : c'est à l'ensemble de nos compatriotes de dire que ces comportements sont inqualifiables et inacceptables. Les forces de l'ordre et les magistrats font leur travail, et nous ne pouvons pas laisser s'installer un dialogue entre des gens qui remettent en cause les institutions et les représentants des forces de l'ordre. Nous, en tant que concitoyens, devons dire que notre démocratie est un bien précieux et toujours plus fragile que l'on pense. Nous devons collectivement le défendre, en pointant ce qui est inacceptable. J'observe que la condamnation de ces actes est générale, ce dont je me réjouis. (Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM, ainsi que sur plusieurs bancs des groupes LaREM et UDI-Agir.)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Patricia Gallerneau](#)

**Circonscription :** Vendée (2<sup>e</sup> circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1539

**Rubrique :** Élus

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 janvier 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 janvier 2019](#)